

Transcription du document : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b532098590>

## PLAN

**du projet d'un canal à S[ain]t Flour  
dans le Haut Auvergne, pour établir  
la navigation de r[ivière] de Garone  
par cel[l]e de Truyère, dans la Sène  
par cel[l]e d'Allier. Fait par le s[ieu]r Lescure, ingénieur,  
en 1730 au mois de [décem]bre, janvier et février.**

(Eschelle de 500 toises<sup>1</sup>)

### Explication des signes marqués au plan.

Le jeaune marque les cottés du canal fait des terres de la fouille  
dud[it] canal.

Les bords de la rivière de Lander tout au long du canal sont marqués  
par des lignes rouges.

1, 2, 3, 4 [et] jusques à 41 est le plan du canal projeté sur le lit de la  
rivière de Lander, laquelle à 188 pieds, 7 poulces de pente  
depuis le point marqué 1 jusqu'à sa jonction dans Truière.

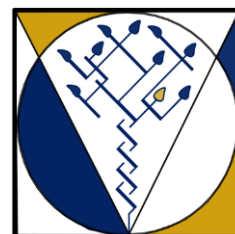
2, 3, 4, 5 [et] jusqu'au point 41 marque toutes les portes d'écluses  
qu'il faut faire pour descendre du point 2 au point 41.

Les 32 bassins, qu'il faut faire pour que les batteaux puissent  
monter et descendre le long de la rivière de Lander, ont de hauteur,  
les uns par-dessus les autres, 6 pieds, 6 poulces, 4 lignes, et  
moienant cette quantité de bassins, l'on descendra du point 2  
jusqu'au point 42 sur Trueire, dans lequel espace il y a  
208 pieds, 11 poulces de pente, qui font 32 fois [6 pieds], 6 poulces, 4  
lignes, ne comprenant point dans tout cela 10 poulces de pente  
à chacun des espaces qui sont entre les escluses au nombre de  
sept [pieds] 24 poulces de pente, que je laisse aussi du point 41  
au point 42 sur Truière, et cela pour l'écoulement des eaux  
du canal ; dans tout ce compte, sont compris 188 pieds, 7 poulces  
qu'il y a du point deux à l'emboucheure de Lander, plus 28 pieds,  
2 poulces qu'il a aussi de pente depuis cette emboucheure  
au point 42 sur Truière.

42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 sont les portes d'écluses projetées sur  
la rivière de Truière, les bassins ayant de hauteur les uns par dessus

---

<sup>1</sup> Mesure de longueur valant 6 pieds (1,949 m).



les autres, 6 pieds, 6 poulces, 4 lignes, ce qui fait en tout 39 pieds, 2 poulces, et un pied de pente pour l'intervalle 44-46, un autre pour 49. Il ce qui fait 41 pieds de pente depuis le point 42 au point II qui avec les 28 pieds, 2 poulces qu'il y a de pente entre l'emboucheure de la rivière de Lander et le point 42 font 69 pieds, 2 poulces de pente depuis lad[ite] emboucheure de Lander jusqu'à l'emboucheure de la rivière de Bès.

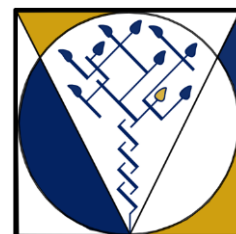
Selon la division faite cy dessus, l'on voit qu'il faut faire 48 portes d'écluses dont les 8 faites sur la rivière de Truière seront délivrées de l'inondation de l'eau par une digue faite sur le cotté des écluses, comme on le voit dans le plan, ayant trois pieds par-dessus le niveau du plan de la première porte comme 42. Et l'espole de l'écluse contre laquelle cette digue appuict, doit avoir 7 pieds par dessus cette digue, pour que les inondations passent dessus la digue, et n'empêchent les batteaux de passer les écluses. Le plan séparé représentera tout ce qui est necessaire de faire pour toutes les écluses. C'est pourquoi je n'en dis pas ici davantage. Le plan de la porte 2 est élevé au dessus du lict de la rivière de 9 pieds, et cela pour n'avoir pas tant de terrain à fouler pour le premier canal qui descendra dans Allier, lequel se commence au point deux allant vers C, et au-delà de plus de 9000 toises selon la disposition du terrain.

La même porte 2 doit avoir au moins 12 pieds de hauteur, aussi bien que la chaussée de retenue, pour empêcher que les eaux, lorsque elles seront débordées, ne prennent leur issue du côté du canal, mais qu'elles coulent vers C, auquel point est la décharge du canal ; à la hauteur de quatre pieds par-dessus le rés[eau] de chaussée du canal qui est la hauteur des eaux que je suppose entretenir dans tous les canaux. D : digue pour détourner les eaux de la décharge C vers E, quoique le ruisseau descende de E vers D mais on débléiera les terres (...) pour que les eaux de lad[ite] décharge puissent couler dans Truière au pont de Garrabi par une gorge qui est entre Ruines et le Pirou qui n'est qu'à un quart de lieue du point E.

Pour la construction dud[it] canal, il faut détruire six moulins, celui de S[ain]t Thomas, de la Valette, de Fabré, de Ferrier, de S[ain]t Michel et de Cussac, aussi bien que leurs digues, G, H, K, LL, MM, et l'autre entre 1 et 2 marquées par des petits points rouges.

A, F, G, H, I, K, L, M, N, P, Q, R, S, T, jusqu'au pont XX, est un chemin qu'il faut faire le long du canal, du même cotté pour le livage<sup>2</sup> des batteaux, et le chemin passant le pont suivra le cours de l'eau jusqu'au pont de Colombier, et le passant, il suivra la rivière du même cotté jusqu'au pont que l'on fera à l'emboucheure de la rivière de Bès pour la traverser, et de là continuera de même cotté.

<sup>2</sup> Ou levage : droit de sorti perçu sur les marchandises.



F, I, L, M, N, P, Q, R, S, T, Z, AA, BB, CC, DD, EE, FF, GG, HH sont les endroits où il faut abbatre quelque peu de roc, environ 40 toises cubes en tout, tant pour avoir le passage du chemin que pour la facilité de passer les batteaux. Est un pont qu'il faut faire pour le passage du canal, composé de deux arches, l'une de 30 pieds d'ouverture, et l'autre de 20 pieds, supposant le canal de 58 pieds de large en cet endroit. Et 50 pieds dans les autres, à cause des inondations qui passeront par là.

XX est un pont qu'il [faut] faire pour suivre le chemin susdit pour le livage des batteaux, d'une seule arche de 30 pieds d'ouverture.

Il est un pont qu'il faut faire à l'emboucheure de la rivière de Bès dans Truière pour la traverser.

+ est un ponceau qu'il faut faire d'un arceau de 5 ou 6 pieds d'ouverture, parce qu'il ne faut donner passage qu'aux eaux qui tomberont entre ce point et le point D, où est la digue de retenue.

C, D, + est le cours du ruisseau de Brons d'environ 12 pieds de large, lequel est arrêté par la digue D pour qu'il coule vers E, comme les inondations susd[ites].

++ (et autres symboles) sont des ponceaux qu'il faut faire pour le passage du chemin susd[it], chacun d'un arceau de 4 pieds d'ouverture aux uns, et de 5 pieds aux autres.

Le canal de la rivière de Lander aura 40 pieds de large et 50 pieds les bassins, et 23 toises de long, le tout dans œuvre.

Les logements des éclusiers se fairont à costé de chaque division des écluses, du cotté du chemin, dans les endroits pour le logement des moulins qu'il faut achepter ne pourront point servir à cet effet.

Le petit canalis, qu'il faut faire pour fournir les eaux du canal supérieur dans le bassin qui lui est inférieur, et d'un bassin à l'autre se prendront sous les pouillières du côté du chemin fermé par une petite vane, qui se leuvra par le moyen d'une crix<sup>3</sup>.

Les réservoirs sont marqués par premier, second et troisième, [etc.], au nombre de huit, pour fournir à la dépense d'eau pendant les mois de juin, juillet et aoust. Celui de la narse de Nouvialle, seul, peut fournir autant que les 8 autres. Leur digue de retenue est au devant marqué en jaune.

Tout ce dessus, aussi bien que le travail qu'il faut faire pour réussir, ainsi qu'il est projeté, est emplement détaillé dans le mémoire du projet, dans le (...) et dans les petits plans séparés.

<sup>3</sup> Lire « cric ».

